

Siège du futur CROUS Normandie à Caen



Le SNPTES considère la venue de Monsieur GIANNESINI, Président du CNOUS au CROUS Normandie de Caen comme une marque de soutien dans le feuilleton qui oppose le SNPTES à la décision du Premier ministre de transférer le siège du futur CROUS Normandie, initialement prévu à Caen, vers la ville de Rouen.

Rappelons que le SNPTES a fait savoir, lors du conseil d'administration du 19 octobre 2017, qu'il ne s'oppose ni à la fusion des CROUS normands, ni à la localisation du siège du futur CROUS Normandie à Caen annoncé officiellement par Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation le 6 octobre 2017, sous réserve qu'elle ne se fasse pas au détriment des personnels et des usagers.

Une réunion a eu lieu mercredi 20 décembre en présence de Monsieur le Président du CNOUS, de Madame la préfiguratrice et des organisations syndicales.

En réponse à l'exposé de Monsieur le Président du CNOUS, qui a précisé que le CROUS Normandie serait le 3^e CROUS de France, le SNPTES a indiqué que la décision du Premier ministre, fait du prince, compromet les efforts entrepris par les protagonistes pour mener à bien la fusion et aura des conséquences sur l'emploi public.

Le SNPTES a remis à Monsieur le Président du CNOUS pour lui faire savoir sa position. Le Président du CNOUS s'est engagé à la remettre en main propre à la référente du Premier ministre pour l'enseignement supérieur.

Le SNPTES remercie l'ensemble des collègues qui se sont mobilisés pour s'opposer à ce revirement incompréhensible.
